

teux; les grands radeaux de billes ne pouvaient pas passer en-dessous et il a fallu y faire d'importants changements. Cela sera compris dans le crédit de reconstruction. La circulation est très considérable sur ce quai, mais il y a aujourd'hui une clôture en travers et on ne peut plus passer.

On a beaucoup parlé de l'horloge du bureau de poste et je veux en dire un mot. Notre édifice des postes avait une horloge splendide suspendue à l'extérieur, mais en 1914 et 1915 elle a été si souvent chargée de placards et affiches pour le recrutement qu'elle a fini par tomber. Le département a offert de la remplacer immédiatement, mais j'ai demandé à ce qu'on attende après la paix. Le temps venu, la question a été discutée et j'ai demandé au département qu'au lieu de remplacer l'horloge il dépense \$1,200 ou \$1,500 de plus et nous donne une tour. Je désire aussi établir la comparaison entre le quai d'Arnprior et celui de Renfrew-Nord. La structure du quai d'Arnprior a coûté \$35,000 et, comme le député de Renfrew-Sud le sait bien, il n'y a pas un bateau de passagers qui accoste à ce quai. En réalité, il n'y a qu'une seule traverse sur le lac et elle est à plusieurs milles d'Arnprior. Il y a un seul bateau remorqueur qui, l'an dernier, a été amarré au quai de Renfrew-Nord six samedis et dimanches soirs pendant la saison. Nous demandons aujourd'hui la réparation de ce quai afin de ramener les anciennes commodités. Il est d'autres questions dont je voudrais parler, monsieur le président, mais il est tard et je ne désire pas continuer pour le moment.

Lignes de télégraphe et de téléphone, lignes de téléphone du comté de Québec, réparations générales, \$3,000.

M. LAVIGUEUR: Quelles réparations a-t-on l'intention de faire?

L'hon. M. McCURDY: Les travaux de réparation sont recommandés par le surintendant comme nécessaires pour mettre en bon état le réseau actuellement exploité. Il dit qu'une somme de \$2,850 suffira pour donner une bonne ligne et il sera avantageux de faire exécuter les travaux immédiatement.

M. LAVIGUEUR: La ligne entre Saint-Gérard et Loretteville a besoin d'être complètement renouvelée et j'espère que le ministre prendra ses dispositions pour faire exécuter ce travail.

M. CASGRAIN: Je désire demander au ministre s'il a reçu une demande au nom

[M. Mackie.]

des citoyens de l'île aux Coudres pour faire prolonger la ligne de téléphone d'environ deux milles. Je me suis occupé de cette affaire dans une correspondance échangée avec le ministre et les fonctionnaires de son département, mais je n'ai pas reçu de réponse favorable.

L'hon. M. McCURDY: Les fonctionnaires chargés du service téléphonique étudient actuellement cette question et, dès que j'aurai leur rapport je me ferai un plaisir de l'envoyer à mon honorable ami. Je compte que ce rapport sera de nature à nous permettre ce prolongement de ligne.

M. CASGRAIN: Cependant, il faudra un crédit dans le cas où l'on se déciderait d'entreprendre les travaux. Cela ne coûtera pas plus de \$1,000.

M. LAVIGUEUR: Je désire insister auprès du ministre sur la nécessité qu'il y a de faire réparer la ligne entre Loretteville et Saint-Gérard. Il y a longtemps qu'on demande ces réparations, mais rien n'a été fait.

L'hon. M. McCURDY: En tous les cas, adoptons ce crédit car nous pourrions faire plus avec \$3,000 qu'avec rien du tout.

M. LAVIGUEUR: Si l'on a l'intention de faire les travaux que j'ai demandés, est-ce qu'on trouvera l'argent nécessaire?

L'hon. M. McCURDY: C'est un crédit général qui peut s'appliquer à tout le réseau téléphonique.

M. COPP: Je désire attirer l'attention sur une question qui m'a été signalée par un fonctionnaire des Archives, qui m'a laissé entendre qu'il avait vu le ministre des Travaux publics et qu'un crédit de \$10,000 serait porté aux estimés supplémentaires pour l'entretien des lieux historiques comme Fort-Cumberland et Fort-Moncton, près de la ville d'Amherst.

Mon honorable ami possède par devers lui, j'en suis convaincu, une résolution du conseil de la ville d'Amherst ainsi que d'autres communications concernant cette question. Il est très désirable que ces endroits soient préservés et entretenus comme des emplacements historiques. Mon honorable ami, a certainement eu le plaisir de visiter ces endroits qui s'en vont rapidement vers la ruine. Il devrait inscrire une faible somme au budget, afin que ces emplacements soient conservés dans leur état actuel, s'il est impossible de les restaurer complètement. Je relève d'autres item